

## ANNEXE 1-1 : Présentation brève et synthétique (du budget principal)

Conformément à l'article L3313-1 du Code général des collectivités territoriales, une présentation brève et synthétique exposant les informations financières essentielles est jointe au Compte Administratif. Le Compte Administratif retrace les dépenses et recettes exécutées au cours de l'exercice. Elaboré par l'ordonnateur, il doit correspondre au compte de gestion établi parallèlement par le comptable de la Collectivité.

Ce « bilan financier » se compose de deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

Epargne de gestion : excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement hors charges d'intérêts. Elle mesure l'épargne dégagée dans la gestion courante hors frais financiers.  
 Epargne brute : excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement (c.-à.d. épargne de gestion – charges d'intérêts). Appelée aussi "autofinancement brut", l'épargne brute est affectée à la couverture d'une partie des dépenses d'investissement (en priorité, le remboursement de la dette, et pour le surplus, les dépenses d'équipement).  
 Epargne nette : épargne de gestion après déduction de l'annuité de dette, ou épargne brute après déduction des remboursements de dette. L'annuité et les remboursements sont pris hors gestion active de la dette. Elle mesure l'épargne disponible pour l'équipement brut après financement des remboursements de dette.

		Recettes	Dépenses
Fonctionnement	<b>TOTAL</b>	<b>3 190 M€</b>	<b>2 927 M€</b>
	<b>Hors résultats reportés</b>	<b>3 117 M€</b>	<b>2 927 M€</b>
	Ordre	26 M€	180 M€
	Réal	3 092 M€	2 747 M€
	<i>Intérêts</i>		17 M€
	<i>hors intérêts</i>	3 092 M€	2 730 M€
	<i>Résultats reportés</i>	73 M€	
Investissement	<b>TOTAL</b>	<b>485 M€</b>	<b>575 M€</b>
	<b>Hors résultats reportés</b>	385 M€	475 M€
	Ordre	188 M€	34 M€
	Réal	197 M€	441 M€
	<i>Gestion active de la dette</i>		
	<i>Capital de dette</i>	144 M€	144 M€
	<i>Hors dette</i>	53 M€	297 M€
	<i>Résultats reportés</i>	100 M€	100 M€
<b>Total hors résultats reportés</b>		<b>3 503 M€</b>	<b>3 403 M€</b>
<b>Ordre</b>		<b>214 M€</b>	<b>214 M€</b>
<b>Réal</b>		<b>3 288 M€</b>	<b>3 188 M€</b>
Epargne de gestion		361,5	
Epargne brute		344,2	
Epargne nette		200,1	

### I – Les dépenses

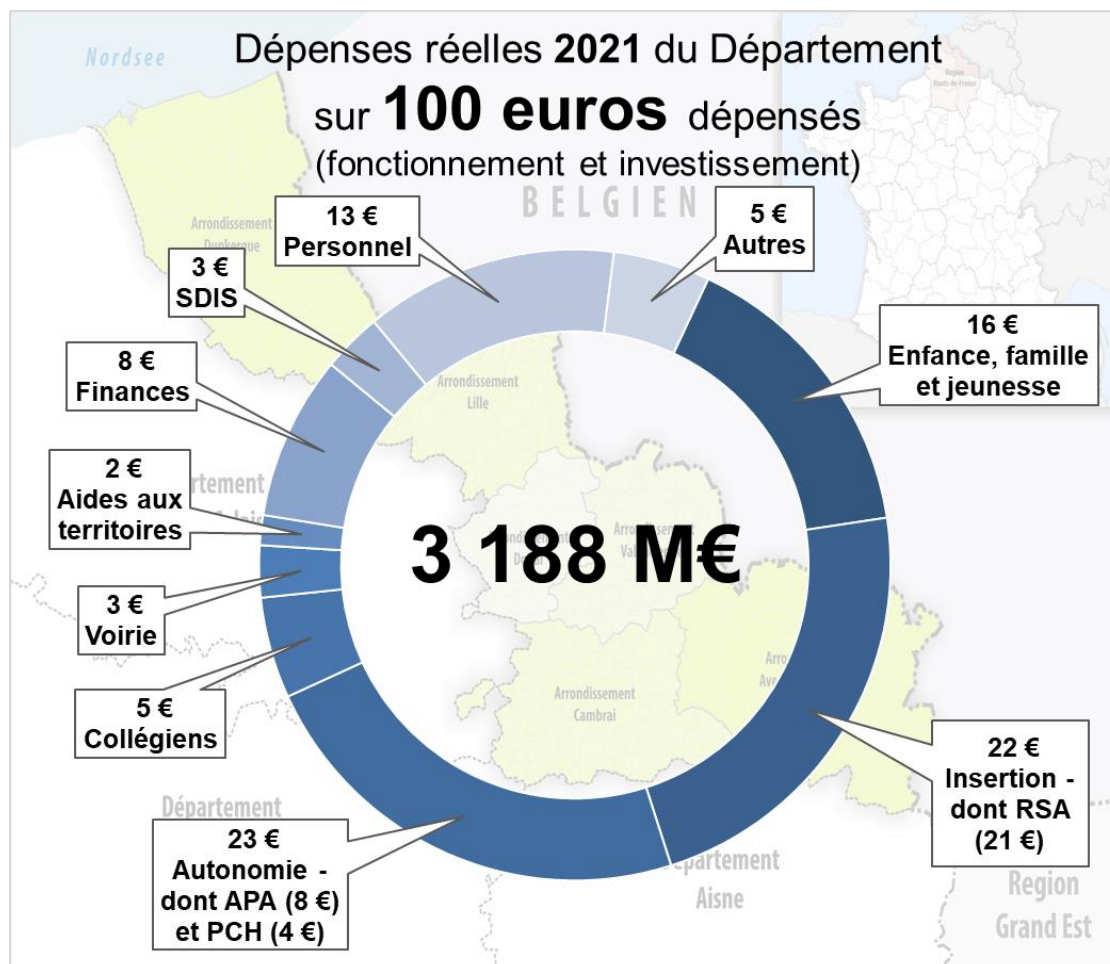
Les dépenses réelles du Département (hors résultats reportés et gestion active de la dette) s'élèvent en 2021 à **3 188 M€**. Elles sont en augmentation de 2,6 % par rapport à 2020.

Les principales dépenses réelles du Département se décomposent comme suit :

- **Section d'investissement (441 M€)**, dont 297 M€ de dépenses réelles d'équipement et 144 M€ de remboursement en capital de dette.

- **Section de fonctionnement (2 747 M€) :**

- Dépenses au titre des Allocations Individuelles de Solidarité (AIS) : 1 025 M€, soit 37,3 % des dépenses réelles de fonctionnement, dont :
  - 657 M€ pour le Revenu de Solidarité Active (RSA) ;
  - 256 M€ pour l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) ;
  - 113 M€ pour la Prestation de Compensation du Handicap (PCH).
- Versement des intérêts de la dette : 17 M€ ;
- Masse salariale (hors assistants familiaux) : 409,5 M€.

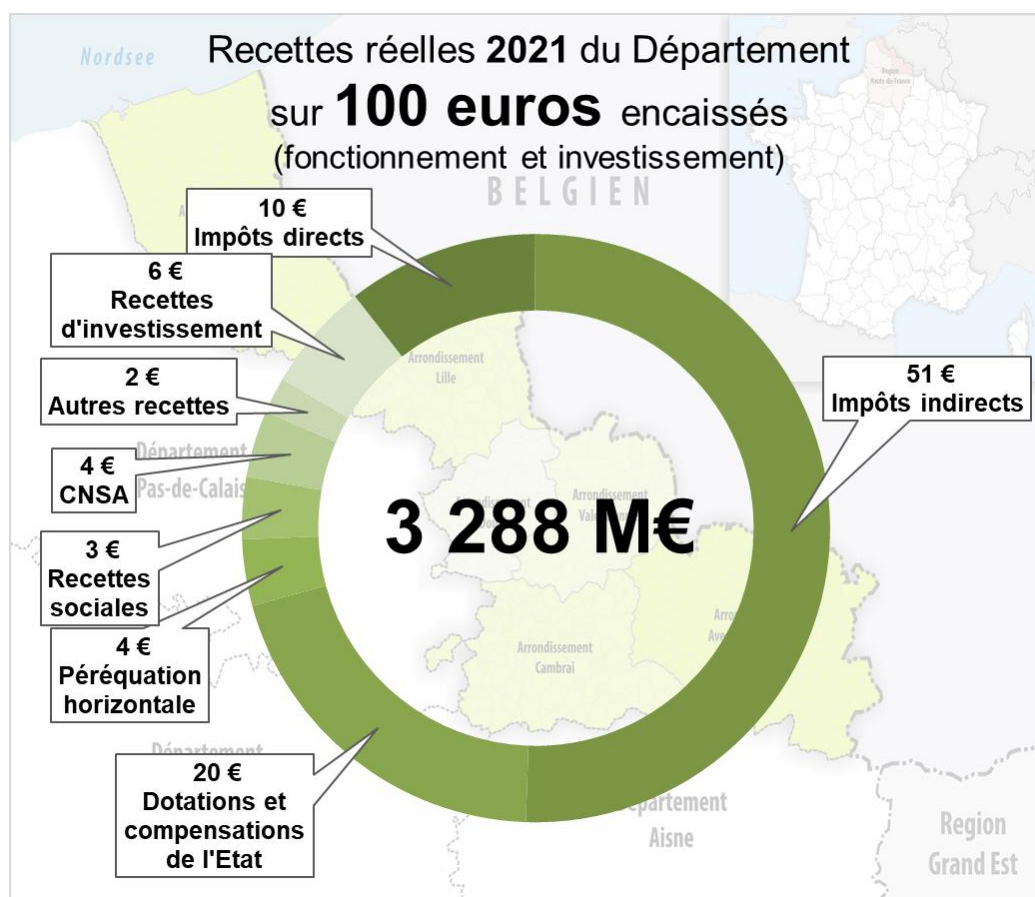


## II – Les recettes

Les recettes réelles du Département (hors résultats reportés) s'élèvent en 2021 à 3 288 M€. Elles sont en augmentation de 6,1 % par rapport à 2020.

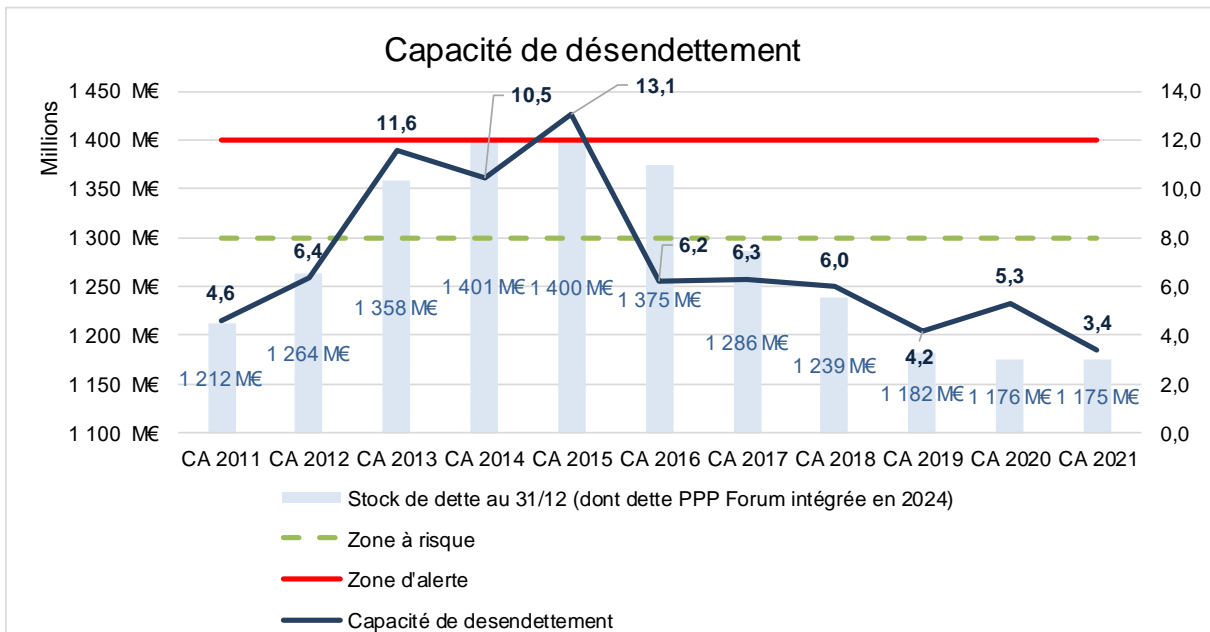
Les principales recettes réelles du Département se décomposent comme suit :

- **Section d'investissement (197 M€) dont :**
  - o Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA) : 25 M€ ;
  - o Dotations de l'Etat (DDEC) : 13 M€ ;
  - o Emprunt : 144 M€.
  
- **Section de fonctionnement (3 092 M€) dont :**
  - o Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) : 155 M€ ;
  - o Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO) : 458 M€ ;
  - o Fraction de TVA : 480 M€ ;
  - o Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) : 512 M€ ;
  - o Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Energétiques (TICPE) : 353 M€ ;
  - o Taxe Spéciale sur les Conventions d'Assurance (TSCA) : 334 M€.

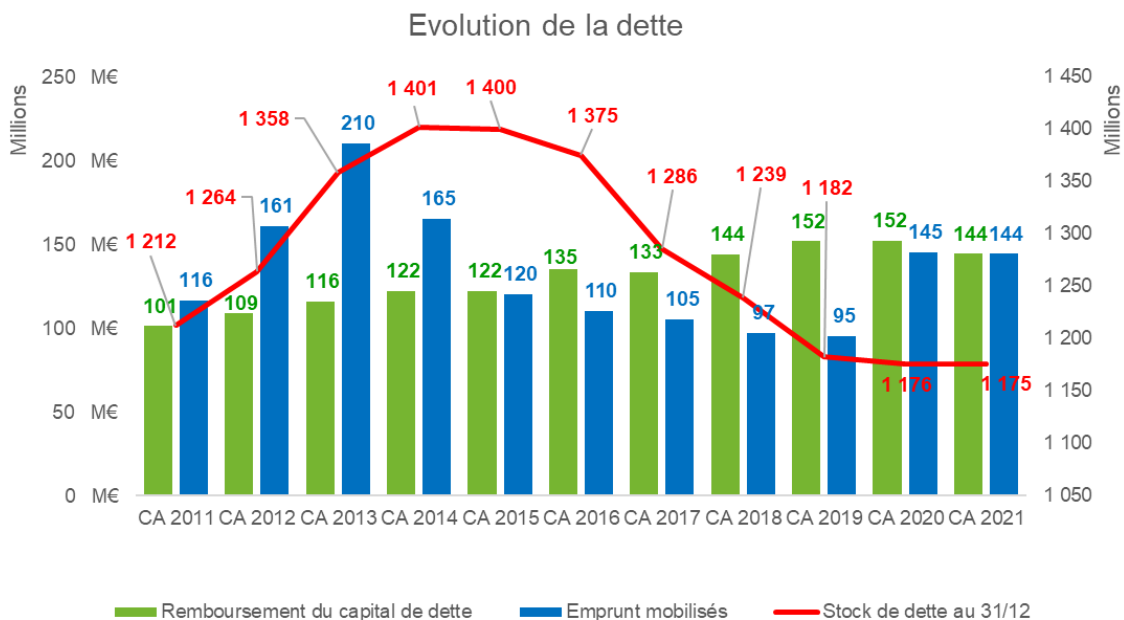


### III – L'endettement

Au 31 décembre 2021, la dette du Département s'élève à 1 175 M€, soit quasiment équivalente à celle de 2020 (1 176 M€ au 31 décembre 2020) grâce à la stratégie de désendettement mise en place par le Département en 2015.



La diminution de l'encours de dette est rendue possible par la restauration de l'épargne, permettant ainsi de conserver un niveau d'investissement élevé, en mobilisant moins de dette que le capital remboursé.





## ANNEXE 1-3 : Les réalisations des crédits votés et les étapes budgétaires

Les taux de réalisation du Budget Primitif (BP) 2021 sont proches de 100 % en dépense.

	BP	CO	CA	Taux de réal. / BP	Taux de réal. / CO
<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>2 927 860 000 €</b>	<b>2 935 367 484 €</b>	<b>3 091 502 579 €</b>	<b>105,6%</b>	<b>105,3%</b>
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>2 756 700 000 €</b>	<b>2 817 368 157 €</b>	<b>2 747 328 439 €</b>	<b>99,7%</b>	<b>97,5%</b>
<i>Intérêts</i>	18 000 000 €	18 000 000 €	17 302 070 €	96,1%	96,1%
<i>Hors intérêts</i>	2 738 700 000 €	2 799 368 157 €	2 730 026 369 €	99,7%	97,5%
<i>Hors intérêts et hors RSA</i>	2 038 700 000 €	2 099 368 157 €	2 073 019 545 €	101,7%	98,7%
<b>Recettes d'investissement</b>	<b>274 840 000 €</b>	<b>274 870 243 €</b>	<b>196 931 516 €</b>	<b>71,7%</b>	<b>71,6%</b>
<i>Emprunts</i>	180 560 000 €	148 590 243 €	144 100 000 €	79,8%	97,0%
<i>Hors emprunts</i>	94 280 000 €	126 280 000 €	52 831 516 €	56,0%	41,8%
<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>446 000 000 €</b>	<b>465 768 000 €</b>	<b>441 062 460 €</b>	<b>98,9%</b>	<b>94,7%</b>
<i>Capital de la dette</i>	146 000 000 €	146 000 000 €	144 108 174 €	98,7%	98,7%
<i>Hors capital de dette</i>	300 000 000 €	319 768 000 €	296 954 286 €	99,0%	92,9%

*Mouvements réels, hors gestion active de la dette et hors résultats reportés*

Les recettes de fonctionnement ont été réalisées à 105,6 % par rapport au BP 2021. Cette évolution a été portée par le dynamisme en 2021 des Droits de Mutations à Titre Onéreux qui ont atteint 458 M€ (+ 91 M€ par rapport au CA 2020).

Les dépenses de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 99,7 % du BP 2021. Si l'on retire ces dépenses des intérêts et du RSA, on atteint 101,7 %.

Les dépenses d'investissement hors dette affichent un taux de réalisation de 99 % sur BP, soit un niveau d'exécution en parfaite adéquation avec les prévisions budgétaires.

Les recettes d'investissement hors cessions immobilières ont été réalisées à 71,7 %.

Des mouvements en cours d'année ont été réalisés pour adapter l'action de la Collectivité aux politiques prioritaires du Département.

La Décision Modificative N°1 (DM1) a été adoptée le 17 mai 2021. Elle visait à intégrer les éléments financiers de l'opération du site Transpole (16 M€ en dépenses et 32 M€ en recettes), l'acquisition de parcelles sur le site Forum (+ 3,25 M€), l'inscription d'une subvention en faveur du dispositif Call&Care (+ 1 M€) dans le cadre du Plan Jeunes et des crédits relatifs au programme de plantations de haies bocagères sur les abords du domaine routier départemental (+ 0,5 M€).

Voté le 27 septembre 2021, le Budget Supplémentaire (BS), a permis d'adapter les inscriptions budgétaires, à hauteur de 1,4 M€ pour soutenir les secteurs du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, de la politique de prévention et d'autonomie des jeunes (+ 1,7 M€) et des dépenses de ressources humaines (+ 3,3 M€). Dans un contexte d'incertitude, le BS a permis d'affecter 40 M€ du résultat à la création d'une provision pour risque de baisse de DMTO.

Le résultat de fonctionnement cumulé intégrant le résultat reporté de 2020 (+ 172,9 M€) a été en partie affecté à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement (99,8 M€) permettant de conserver au BS un excédent de fonctionnement de 72,9 M€.

La Décision Modificative N°2 (DM2), a été adoptée le 22 novembre 2021. Elle visait à intégrer les effets budgétaires de l'avenant 43 relatifs aux rémunérations dans la branche de l'aide à domicile, et à permettre de prendre les mesures nécessaires à l'exécution du budget 2022 dès le 1<sup>er</sup> janvier.

Le tableau ci-dessous rappelle les inscriptions budgétaires de l'exercice 2021 :

		Fonctionnement		Investissement	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Budget Primitif 2021	Réel	2 756 700 000 €	2 927 860 000 €	546 000 000 €	374 840 000 €
	Ordre	188 160 000 €	17 000 000 €	60 920 300 €	232 080 300 €
	Total	2 944 860 000 €	2 944 860 000 €	606 920 300 €	606 920 300 €
Décision Modificative n°1	Réel	1 100 000 €	0 €	19 650 000 €	20 750 000 €
	Ordre	-1 100 000 €	0 €	0 €	-1 100 000 €
	Total	0 €	0 €	19 650 000 €	19 650 000 €
Budget Supplémentaire	Réel	51 084 019 €	74 394 019 €	99 926 089 €	76 616 089 €
	Ordre	32 086 162 €	8 776 162 €	8 776 162 €	32 086 162 €
	Total	83 170 181 €	83 170 181 €	108 702 251 €	108 702 251 €
Décision Modificative n°2	Réel	8 634 138 €	6 043 895 €	0 €	2 590 243 €
	Ordre	-2 590 243 €	0 €	0 €	-2 590 243 €
	Total	6 043 895 €	6 043 895 €	0 €	0 €
Crédits Votés 2021	Réel	2 817 518 157 €	3 008 297 914 €	665 576 089 €	474 796 332 €
	Ordre	216 555 919 €	25 776 162 €	69 696 462 €	260 476 219 €
	Total	3 034 074 076 €	3 034 074 076 €	735 272 551 €	735 272 551 €